

# JUBILÉ DE *l'espérance* 2025

1<sup>er</sup> Dimanche de l'Avent - 2024

**Chers frères et sœurs,**

Tous les sept ans, le diocèse de Limoges renoue avec la tradition des Ostensions. Tous les 25 ans, depuis le début de XIV<sup>ème</sup> siècle, l'Église universelle invite ses enfants à une année jubilaire. Les plus de... 25 ans se souviennent du grand Jubilé de l'an 2000, en vue duquel s'était tant impliqué le saint Pape Jean-Paul II. C'est avec joie et confiance que nous accueillons l'invitation du Pape François à entrer dans ce jubilé qui marque l'anniversaire de l'Incarnation du fils de Dieu.

La bulle d'indiction *Spes non Confundit, l'Espérance ne déçoit pas*<sup>1</sup>, qui indique les modalités de l'année jubilaire, en décline également le thème. Le Saint Père l'a voulu liée à la vertu d'Espérance, cette Espérance qu'il dit « contenue dans le cœur de chaque personne comme un désir et une attente du bien, même si nous ne savons pas de quoi demain sera fait » (n° 1).

Je souhaite que cette année jubilaire, chers diocésains, soit un temps de grâce pour que, malgré les conditions parfois difficiles et inquiétantes de notre temps, nous ranimions l'Espérance et en soyons les témoins authentiques et crédibles. Je vous invite à lire ce texte simple et stimulant du Pape, qui rappelle le fondement de notre Espérance et invite à trouver en toute situation des signes d'Espérance.

Pour faire entrer toute l'Église dans le jubilé, le Pape François ouvrira successivement les portes des Basiliques Saint-Pierre du Vatican (24 décembre), Saint-Jean-de-Latran (29 décembre) et Sainte-Marie-Majeure (1<sup>er</sup> janvier).

**Dans notre diocèse, nous inaugurerons l'année jubilaire le jour de l'épiphanie, dimanche 5 janvier.** J'invite ceux qui le pourront à se retrouver ce jour au sanctuaire d'Arliquet à 14h30, pour un pèlerinage à pied jusqu'à la Cathédrale saint Etienne de Limoges. À 18h, j'y présiderai les vêpres solennelles qui ouvriront cette année jubilaire. Tous sont les bienvenus ou pourront s'unir à la prière qui montera vers le Seigneur depuis l'église mère du diocèse.

Sur les recommandations du service de la pastorale liturgique et sacramentelle, je désigne les églises suivantes comme églises jubilaires : Cathédrale Saint-Étienne, Collégiales du Dorat, Saint-Junien, Eymoutiers, églises de Guéret et d'Aubusson. En paroisse, en famille, avec des mouvements, vous êtes invités à y venir prier durant cette année jubilaire, en prenant contact avec les responsables des lieux, si vous venez en groupe et souhaitez célébrer la messe ou des confessions. Des propositions de prière, de déroulement liturgique, préparées à cette occasion par le service diocésain de la liturgie, seront envoyées aux paroisses en temps utile.

<sup>1</sup>Pape François, *Spes non confundit*, Bulle d'indiction du jubilé ordinaire de l'Année 2025, 9 mai 2024

[https://www.vatican.va/content/francesco/fr/bulls/documents/20240509\\_spes-non-confundit\\_bolla-giubileo2025.html](https://www.vatican.va/content/francesco/fr/bulls/documents/20240509_spes-non-confundit_bolla-giubileo2025.html)

Autant que possible, nous essaierons de permettre que soit facilitée dans ces églises la proposition du sacrement de la réconciliation et que les conditions de l'indulgence précisée par le Pape y soient accessibles, pour nous aider à nous débarrasser des « effets résiduels du péché » (*Spes non confundit*, 23).

Grâce au soutien du service diocésain des pèlerinages, nous aurons la chance de vivre trois pèlerinages aux tombeaux des Apôtres Pierre et Paul à l'occasion de cette année. Avec les prêtres du diocèse, du 6 au 10 janvier 2025 (merci, chers fidèles, d'accepter que le service pastoral des prêtres soit allégé durant ce temps...), pour les familles et tous les diocésains, avec les autres diocèses de notre Province de Poitiers, du 24 février au 1<sup>er</sup> mars et avec les membres des Confréries limousines, lors du jubilé des confréries, du 15 au 19 mai.

Durant cette année jubilaire, qui marque également les 30 ans de la béatification des 64 prêtres et religieux déportés sur les pontons de Rochefort en 1794, nous avons également souhaité honorer ces martyrs, puisque 14 d'entre eux sont originaires de notre diocèse. Un pèlerinage est en cours de préparation pour octobre 2025.

Le service de la pastorale des jeunes a choisi de placer cette année jubilaire au cœur de ses activités, un thème déjà adopté par une grande partie des aumôneries du diocèse. Plusieurs événements marquants rythmeront cette année : des « Jeux Jubilaires » le samedi 5 avril, une semaine d'activités autour du jubilé pendant les vacances d'avril, et un Jubilé des jeunes à Rome du 28 juillet au 3 août. Par ailleurs, une cinquantaine de jeunes participera au pèlerinage diocésain à Rome, en février. Nous espérons que ces propositions contribueront à éveiller chez les jeunes un témoignage joyeux et vivant de l'Espérance pour le monde d'aujourd'hui.

Une *Lettre des évêques de France*, datée du 10 novembre, destinée aux prêtres, diacres, consacrés, laïcs en mission et à tout le peuple de Dieu, invite à approfondir les motifs de notre Espérance, à l'occasion de l'année jubilaire qui est aussi celle du 1700<sup>ème</sup> anniversaire du Concile de Nicée. N'hésitez pas à la travailler, seuls ou en groupe, pour que votre Espérance soit ancrée le plus profondément possible dans le mystère du Christ Sauveur !

Nous proposerons en temps opportun une date et un ou plusieurs lieux symboliques pour la clôture du jubilé en décembre 2025 dans notre diocèse.

Un jubilé est un nouveau départ, un temps de conversion, de retour à Dieu. Notre monde attend de nous que nous soyons des témoins authentiques. Notre Église sera plus belle si chacun de nous profite des grâces de ce jubilé pour avancer de manière décidée sur le beau chemin de la vie Chrétienne, qui est le Christ lui-même. Prions les uns pour les autres dans ce but.

**Saint Jubilé !**

+ Pierre. Antoine Bojo  
Evêque de Limoges

